

Je perds 1 point si...

- ... je refuse de me laver les mains avant de passer à table (1)
- ... je chahute dans le restaurant (je cours, me balance sur ma chaise, joue avec la nourriture...)
(2)
- ... je gaspille de la nourriture en me servant de trop grande quantité (3)
- ... je ne me range pas correctement en rang (4)

Je perds 2 points si...

- ... je casse du matériel (jeux, jouets, vaisselle...) à cause de mon comportement ou de mes gestes d'énervement (5)
- ... je crie, je fais du bruit avec mes couverts malgré les remontrances des adultes (6)

Je perds 3 points si ...

- ...je suis vulgaire, j'insulte et/ou menace mes camarades (7)
- ...je n'obéis pas à un adulte de l'école (8)
- ...je joue dans les toilettes et/ou dans les lieux non autorisés (9)

Je perds 4 points si...

- ...je détériore les locaux de l'école (10)
- ...je me bats et frappe mes camarades (11)
- ...je manque de respect aux adultes (12)



Si je perds 4 points, mes parents sont avertis par la Mairie (mail ou téléphone)

Si je perds 8 points, je suis convoqué en Mairie avec mes parents pour échanger sur mon comportement

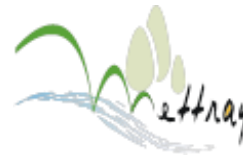
Si je perds 10 points et +, mes parents seront convoqués en Mairie > **je sais alors que je risque l'exclusion.**

A chaque période scolaire un bilan est fait.

Je peux récupérer certains points sous conditions :

Pour les motifs, impliquant la perte de 1 et 2 points, une seule fois dans l'année, l'ensemble des points peut être effacé pour repartir avec un livret à 12 points.

Pour les motifs impliquant la perte de 3 et 4 points, une commission municipale se réunira pour statuer sur l'éventuelle récupération des points.



BIEN SE COMPORTER POUR MIEUX SE RESPECTER

Livret du vivre-ensemble sur les temps périscolaires

Année scolaire 2022-2023

NOM :
Prénom :
Classe :
Niveau :

LE REGLEMENT DU LIVRET

- Dès la rentrée scolaire, j'ai **12 points** sur mon livret.
- Si je ne perds pas de points entre les périodes de vacances scolaires, **tout le monde saura que l'on peut compter sur moi.**
- **Si je perds des points**, progressivement je serai d'abord **rappelé à l'ordre auprès de mes parents**, puis, si mon comportement ne s'améliore pas, je sais que je pourrais être sanctionné plus sévèrement, voire être exclu temporairement.
- **J'engage alors ma responsabilité comme celle de ma famille.**

En signant le livret du vivre ensemble, les enfants s'engagent à respecter les règles et les parents reconnaissent l'engagement de leur enfant.

Moi,, élève de l'école élémentaire, m'engage à respecter les règles de bonne conduite pendant les temps périscolaires.

Date : Signature de l'enfant :

Je soussigné, M. ou Mme, déclare avoir pris connaissance de l'engagement de mon enfant.

Date : Signature du représentant légal :

